MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Installation du comité de suivi du Ségur de la Santé – Accord du 13 juillet 2020 relatif aux personnels médicaux

Réunion d'installation du 18/09/2020

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation générale du protocole d'accord Personnels médicaux

L'accord « Refonder le service public hospitalier : revaloriser les rémunérations et les carrières – transformer les environnements de l'exercice médical » comporte 18 mesures, réparties en 3 axes :

1. « Des carrières et des rémunérations réévaluées pour rendre au service public hospitalier son attractivité »
2. « Développer et valoriser les compétences tout au long de la carrière »
3. « Faire de la QVT une priorité de la politique des ressources humaines »

- **Un engagement à hauteur de 450 millions d'euros par an pour l'attractivité de l'hôpital public pour les praticiens des établissements publics de santé**

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Des mesures de revalorisation d'application immédiate

Revalorisation de l'IESPE de 493 euros à 700 euros bruts mensuels au 1er septembre 2020, puis de 700 euros à 1010 euros bruts mensuels au 1er mars 2021 ✓

Ouverture du bénéfice de l'IESPE et de l'IASL aux PH en période probatoire à compter du 1er septembre 2020 ✓

Suppression des 3 premiers échelons de la grille des émoluments des PH au 1er octobre 2020 ✓

NB : Création de 3 échelons supplémentaires en fin de grille des émoluments des PH au 1er janvier 2021

Méthodologie et calendrier

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en place d'un Comité de suivi global du Ségur

- Fusion des comités de suivi Ma Santé 2022 et Ségur en intégrant les mesures
- Comité Ségur de suivi trimestriel de tous les piliers (piliers 1 à 4), réunissant l'ensemble des membres du comité Ségur
  - 1ères échéances : kick-off le 23 septembre et 1er suivi mi-décembre

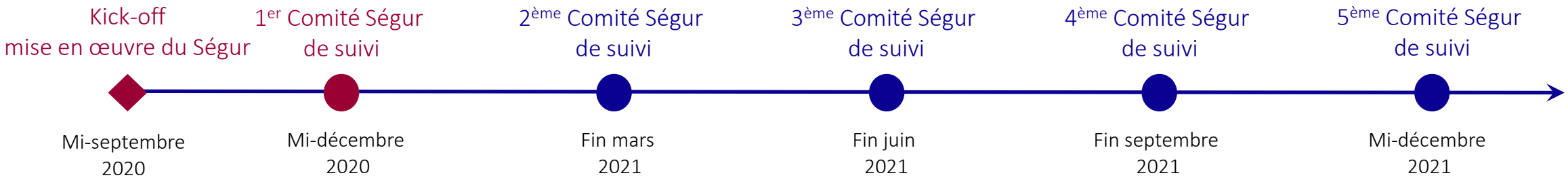

Comité Ségur de suivi sous forme d'un séminaire d'une journée : bilan par pilier puis synthèse transversale

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en place de Comités de suivi des accords et des GT

- Un Comité de suivi trimestriel de chaque accord, réunissant les OS signataires et la FHF
  - 1 Comité de suivi trimestriel pour l'accord relatif à la fonction publique hospitalière, réunissant la CFDT, FO et UNSA pour les représentants des personnels et la FHF pour les employeurs.
  - 1 Comité de suivi trimestriel pour l'accord relatif aux personnels médicaux, réunissant l'INPH, la CMH, le SNAM-HP et la FHF.
  - 1 Comité de suivi trimestriel pour le relevé de conclusions relatif aux étudiants de 2ème cycle des formations médicales MMOP, avec le MESRI et réunissant l'ANEMF et la FHF.
  - 1 Comité de suivi trimestriel pour le relevé de conclusions relatif aux internes, avec le MESRI et réunissant l'ISNI, l'ISNAR-IMG et la FHF.
- Des groupes de travail spécifiques en déclinaison de chaque accord
  - 1er GT PM : les 24 et 25 septembre → séquences de travail tous les 15 jours, en mode mixte (présentiel/à distance).
    - Propositions pour les 24-25/09 et 8-9/10, en vue de finaliser les thématiques abordées lors des concertations réalisées en début d'année 2020 (valences non cliniques, AIG et ALIH, PET, concours de PH …)

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en place de groupes de travail pour les accords Ségur PM (1/3)

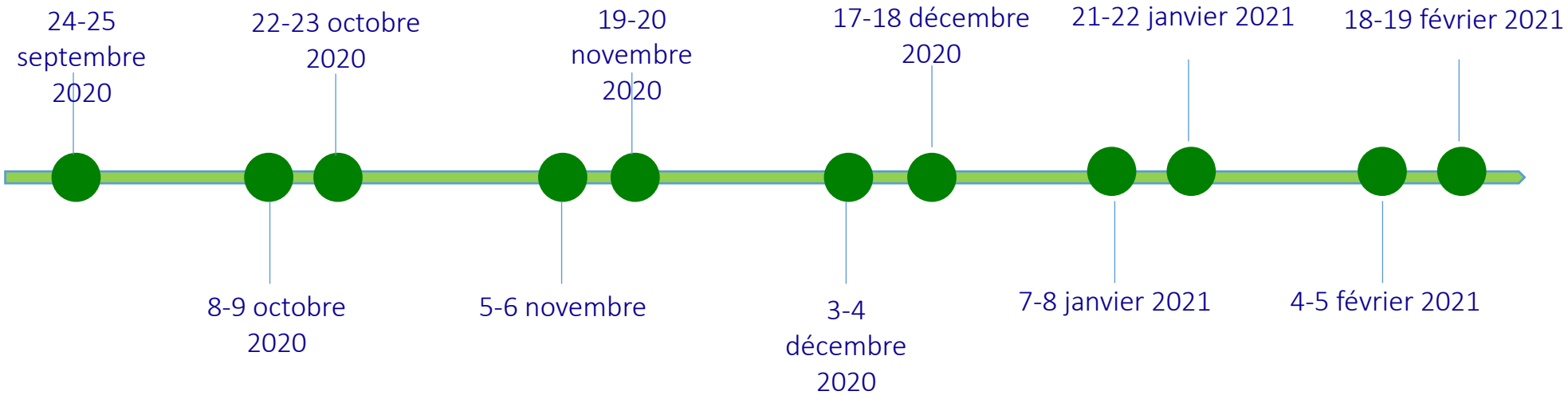

La loi OTSS du 24 juillet 2019 (article 13) impose de réviser par ordonnance, à prendre au plus tard le 24 mars 2021, les conditions d'exercice statutaire des personnels médicaux hospitaliers. Ce calendrier impose de concerter en priorité les
thématiques ayant un impact sur les dispositions de nature législative : activité libérale et cumuls d'activités notamment

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en place de groupes de travail pour les accords Ségur PM (2/3)

24-25 septembre 2020 : Valences non cliniques et AIG, Activité libérale (1), Cumuls d'activité et exercices mixtes ville-hôpital

8-9 octobre 2020 : Activité libérale et AIG (2), Concours de PH et période probatoire (1)

22-23 octobre 2020 : Concours de PH et période probatoire (2)

5-6 novembre 2020 : PECH et PET, Nouveau statut unique de praticien hospitalier (1)

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en place de groupes de travail pour les accords Ségur PM (3/3)

19-20 novembre : Nouveau statut de PH (2), conclusions sur les sujets non clôturés

3-4 décembre 2020 : Nouveau statut contractuel unique (1)

17-18 décembre : Nouveau statut contractuel unique (2)

Détail des mesures pour les personnels médicaux

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Personnels médicaux

Axe 1 : Des carrières et des rémunérations réévaluées pour rendre au service public hospitalier son attractivité

✓ Mesure 1

Revalorisation de l'IESPE à 1010€ bruts mensuels pour tous les praticiens éligibles

Déploiement : Taux unique de 700€ bruts mensuels pour tous au 01/09/20 et de 1010€ bruts le 01/03/20

✓ Mesure 2

Suppression des 3 premiers échelons de la grille et IESPE et IASL dès la période probatoire

Déploiement : 01/09/2020 (en cours de publication)

Mesure 2

Création de 3 échelons supplémentaires en fin de grille des PH

Déploiement : 01/01/2021

Objectif : Avancement de 4 ans par échelon, 5000€ bruts pour les 2 premiers échelons et 7000€ bruts pour le dernier

Mesure 3

Réformes des conditions du recours à l'emploi contractuel

Déploiement : 2 GT en décembre 2020

Objectif : Création d'un contrat unique

Mesure 4

Démarche d'amélioration continue de la qualité pour le patient et de la pertinence

Objectif : Précision des modalités de mise en œuvre de la prime d'intéressement collectif lié à la qualité du service rendu (instaurée en mars 2020, mesure transversale avec les accords PNM Ségur)

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Personnels médicaux

Axe 2 : Développer et valoriser les compétences tout au long de la carrière

Mesure 5

Généralisation des entretiens de carrière et création de viviers de compétence

Déploiement : 01/01/2022. 1 GT en lien avec le CNG

Objectifs : mise en place d'entretiens professionnels annuels, d'entretiens de carrière tous les 5 ans au CNG et ouverture de viviers de compétences pour des missions d'appui, de perfectionnement d'expertise constitués par le CNG.

Mesure 6

Reconnaissance des activités non cliniques par des valences et reconnaissance du travail à distance

Déploiement : 1 GT en septembre 2020 pour une mise en œuvre au 01/01/21

Mesure 7

Reconnaissance des passerelles entre spécialités

Déploiement : Chantier du deuxième DES ouvert en octobre 2020 avec le MESRI pour une mise en œuvre au 1er trimestre 2021

Elargissement des conditions d'accès des praticiens aux missions d'enseignement

Déploiement : Mise en œuvre janvier 2021, 2 GT à organiser avec le MESRI

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Personnels médicaux

Axe 2 : Développer et valoriser les compétences tout au long de la carrière

Mesure 8

Mettre en place un plan national de formation

Déploiement : Au 2ème semestre 2021 avec le CNG

Mesure 9

Simplifier le DPC, rénover et renforcer le système de financement de la formation médicale continue et du DPC

Déploiement : Mise en œuvre au 2ème semestre 2021, concertations à organiser avec l'ANDPC

Mesure 10

Mettre en place des formations au management

Déploiement : Mise en œuvre au 1er trimestre 2021, en lien avec le GT « Reconnaissance du management hospitalier » de Ma Santé 2022

Mesure 11

Faciliter les passerelles entre public et privé par une refonte statutaire (reconnaissance du statut de PH à quotité réduite de temps) afin de favoriser les exercices mixtes et l'activité libérale des PH

Déploiement : 3-4 GT en octobre et novembre 2020, mise en œuvre au 1er semestre 2021

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Personnels médicaux

Axe 2 : Développer et valoriser les compétences tout au long de la carrière

Mesure 12

Valoriser les remplacements des praticiens au sein d'un GHT

Déploiement : Mise en œuvre 1er semestre 2021, GT en novembre 2020 (exercice territorial, PET, dispositifs publics de solidarité territoriale)

Le pilier 1 du Ségur (dossier de presse) prévoit par ailleurs de favoriser l'exercice ambulatoire des PH dans les ZSD grâce à la réforme de la **Prime d'Engagement Territorial**

Mesure 13

Rendre impossible la rémunération des médecins intérimaires au-delà des conditions réglementaires

Déploiement : 1er semestre 2021, en lien avec le MINEFI pour les DRFiP et les compatbles publics

Objectif : Faire bloquer par les comptables publics les rémunérations des contrats d'intérim médical dépassant le plafond réglementaire ou ne respectant pas les conditions fixées par la réglementation et permettre aux ARS de dénoncer devant le tribunal administratif les contrats irréguliers

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Personnels médicaux

Axe 3 : Faire de la QVT une priorité de la politique des ressources humaines

Mesure 14

Systématiser les réunions de service

Déploiement : Au 2ème semestre 2021, en lien avec le pilier 3 du Ségur (mesure transversale à l'ensemble des personnels, PNM et PM)

Mesure 16

Rendre obligatoire une visite médicale régulière pour les praticiens

Déploiement : Mise en œuvre au 2ème semestre 2021. Réflexion engagée pour les trois versants de la fonction publique
Objectif : Rendre obligatoire une visite médicale régulière

Réviser le régime disciplinaire des PH et des personnels HU

Déploiement : Mise en œuvre au 2ème semestre 2021, en lien avec le CNG et le MESRI

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Personnels médicaux

Focus Personnels HU

- Aucun calendrier n'a été arrêté dans les accords du Ségur sur les sujets de modernisation et d'attractivité des statuts et des carrières des **personnels hospitalo-universitaires**, qui devront être concertés avec le MESRI.

- Un courrier du ministre du 13 juillet précise que la réflexion sera initiée avec les parties et le MESRI dans le cadre d'un **GT ad hoc « trajectoire HU »** **dès la rentrée 2020.**

- En cours de validation : annonces des ministres prévue le 24/09, ouverture du GT **en octobre**

- La mesure réformant le dispositif de retraite hospitalière des personnels HU, en lien avec le calendrier général de la **réforme des retraites.**

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Personnels médicaux

Focus Renforcement du dialogue social médical

Déterminer des droits et moyens syndicaux pour les OS représentées au CSPM

Déploiement : 2 GT en septembre et octobre 2020 pour une mise en œuvre en janvier 2021 (première réunion le 22/09 avec les 5 OS de PH représentées au CSPM)

Mesure 15

Garantir le bon fonctionnement des commissions régionales paritaires (CRP)

Déploiement : Concertation à l'automne 2020, qui associera également les DG d'ARS, pour une mise en œuvre au premier trimestre 2021